

MINISTERE DU DEVELOPPEMENT RURAL

REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple – Un But – Une Foi

SECRETARIAT GENERAL

00 0005 6 3

DECISION N° 2014 - _____/MDR-SG

PORTANT NOMINATION DU CHARGE DU FONDS NATIONAL D'APPUI A
L'AGRICULTURE AU SECRETARIAT PERMANENT DU COMITE EXECUTIF DU
CONSEIL SUPERIEUR DE L'AGRICULTURE.

LE MINISTRE DU DEVELOPPEMENT RURAL,

- Vu la Constitution ;
- Vu la Loi n°06-045 du 05 septembre 2006 portant Loi d'Orientation Agricole;
- Vu la Loi n°031 du 12 janvier 2010 portant création du Fonds National d'Appui à l'Agriculture
- Vu le Décret n°2014-0257/P-RM du 11 avril 2014 modifié, portant nomination des membres du Gouvernement,
- Vu les nécessités de service.

DECIDE:

Article 1^{er} : Madame DICKO Marie Elisabeth DEMBELE, N° Mle 789.51-S, Inspecteur des Services Economiques de classe exceptionnelle, 3^{ème} échelon, est nommée Chargée du Fonds National d'Appui à l'Agriculture au Secrétariat Permanent du Comité Exécutif du Conseil Supérieur de l'Agriculture.

Article 2 : La présente décision qui prend effet à compter de sa date de signature, sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

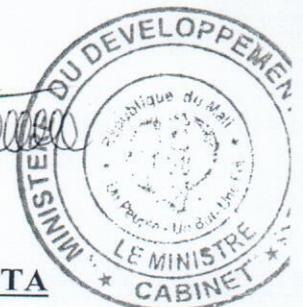
Bamako, le

30 JUIL. 2014

LE MINISTRE,



Dr Bokary TRETA



AMPLIATIONS :

-Original.....01
-MDR/Cab.....01
-Tous Services MDR.....25
-Intéressée-dossier.....02
-Archives01